

Avant que ces moyens à longue portée n'aient exercé leur influence, on peut soulager les malades en proie aux paroxysmes dyspnéiques nocturnes en leur faisant respirer pendant un instant les vapeurs du mélange suivant contenu dans un flacon :

Iodure d'amyle	25 grammes.
Chloroforme	5 —

ou simplement d'*iodure d'amyle*.

La dyspnée toxique à laquelle il faut songer en premier lieu n'est cependant pas la seule que l'on puisse observer chez les artério-scléreux ; aux périodes avancées de la maladie, elle est surtout d'origine cardiaque, ainsi qu'en témoignent l'affaiblissement des contractions du cœur, la dilatation de l'organe, les œdèmes ; au régime lacté, il est de toute nécessité d'ajouter dans ce cas l'emploi de la digitale et de la caféine ; parfois même, la saignée devient nécessaire. Enfin elle peut être due non à la cardioplégie, mais à un œdème aigu du poumon qui commande la *saignée* d'urgence, l'emploi des *injections de caféine et de strychnine*.

Dans d'autres circonstances enfin, il s'agit d'une dyspnée nervo-réflexe, au traitement de laquelle convient parfaitement le *bromure de potassium* donné à hautes doses.

Contre les troubles cérébraux (vertiges, céphalée, etc.), l'*iodure de potassium*, associé à l'*opium*, est habituellement prescrite, concurremment au régime lacté ; le *bromure* est indiqué, s'il existe des crises épileptiformes.

Contre ces troubles on préconise également une médication nouvelle, vantée démesurément comme la plupart des médications dont le temps n'a pas encore permis d'apprécier la juste valeur, mais susceptible cependant de rendre certains services chez les artério-scléreux en général, et notamment chez ceux qui présentent des troubles cérébraux dus à l'insuffisance de l'irrigation artérielle. Proposée par le D^r Trunczek (de Prague), en 1901, elle a été vulgarisée en France par le D^r Léopold Levi, sous le nom de *sérum de Trunczek*. Ce sérum est formulé ainsi :

Sulfate de soude	0 gr. 44
Chlorure de sodium	4 gr. 92
Phosphate de soude	0 gr. 15
Carbonate de soude	0 gr. 20
Sulfate de potasse	0 gr. 40
Eau distillée et stérilisée	q. s. pour 100 c. c.

La stérilisation à l'autoclave demande des précautions, car il peut se produire des précipités cristallins par suite de la réaction de ces diverses substances les unes sur les autres et l'injection devient alors douloureuse ; le mieux est de stériliser sur bougie de porcelaine et de renfermer ensuite le sérum dans des ampoules scellées.

Ce sérum représente, mais en solution dix fois plus concentrée, un mélange de tous les sels alcalins qui constituent normalement la partie inorganique du sérum sanguin et dans leurs proportions relatives. Ces chiffres sont la reproduction des chiffres mêmes de l'analyse du sérum sanguin qu'a faite Hoppe-

Seyler, mais avec deux modifications : en effet, Trunczek a supprimé les phosphates de chaux et de magnésie que contient le sérum et ajouté du sulfate de potasse qui n'y figure pas.

Trunczek a employé son sérum, exclusivement en injections sous-cutanées. Il injecte 1 centimètre cube d'abord, puis renouvelle les injections tous les quatre ou sept jours, en augmentant de 1 centimètre cube à 5 centimètres cubes.

Dans certains cas, il a fait des injections tous les jours et a poussé jusqu'à 5 centimètres cubes et même 7 centimètres cubes.

M. Léopold Levi utilise le sérum par la voie sous-cutanée et en lavements.

En injections sous-cutanées, M. Léopold Levi emploie le sérum à la dose initiale de 2 centimètres cubes, puis il augmente de 1 centimètre cube tous les deux jours et se tient alors à 5 centimètres cubes, sauf dans les cas où la douleur est forte. Les injections se font au niveau de la fesse (il faut enfoncer d'abord l'aiguille pour voir s'il ne vient pas une goutte de sang, auquel cas on piquerait ailleurs, car cette circonstance favorise la formation de petites indurations).

Léopold Levi pratique habituellement dix injections, puis il continue le traitement par des lavements : il commence par une dose de 5 centimètres cubes et augmente de 5 centimètres cubes tous les deux jours, pour arriver à 50 ou 40 centimètres cubes (le lavement est donné avec une seringue en caoutchouc de 50 centimètres cubes).

Quelle est l'action physiologique du sérum de Trunczek ? On admet généralement que les sérums artificiels concentrés, injectés même à petites doses, augmentent la pression artérielle ; ce seraient des médicaments hypertenseurs. Le sérum de Trunczek fait exception à la règle, car il est essentiellement hypotenseur (Léopold Levi et Teissier). Cette propriété explique les bons effets que l'on retire de son emploi dans l'artério-sclérose où l'hypertension joue un rôle considérable. Cependant l'action du sérum sur la tension artérielle est encore discutée ; pour M. Huchard elle est nulle. En clinique les effets du sérum sont surtout marqués dans l'artério-sclérose cérébrale : non seulement les symptômes subjectifs, tels que la céphalée, les vertiges, les bourdonnements d'oreilles, l'affaiblissement intellectuel peuvent rétrocéder, mais encore les troubles organiques, tels que les parésies avec troubles moteurs et sensitifs (hémiplegie, paraplégie sensitivo-motrice incomplète), même quand ces troubles sont anciens. L'effet est transitoire souvent, parfois durable, Léopold Levi cite à cet égard plusieurs observations assez significatives.

Ajoutons que le sérum de Trunczek agit encore sur la dyspnée, sur les phénomènes angineux (douleurs précordiales avec irradiations brachiales), qu'il atténue la cachexie artérielle, car l'on a observé parfois le retour de l'appétit et du sommeil, l'amélioration de l'état général.

Dans un cas d'aphasie incomplète avec parésie brachiale chez un artério-scléreux, nous avons obtenu une rapide guérison ; toutefois il faut se garder de toute exagération et de considérer le sérum de Trunczek comme un remède quasi spécifique de l'artério-sclérose en général. C'est un bon médicament contre certains symptômes, et rien de plus. Son action est nulle dans les paralysies dues à une hémorragie cérébrale. Il n'a d'action, en somme, que sur les